N°46 - NOVEMBRE 2012

Moulézan Infos

Blog mairie: http://blog-mairiemoulezan.com
Courriel mairie: mairiemoulezan@wanadoo.fr

DANS CE NUMÉRO :

Le mot du maire	1
L'armistice du 11 nov. 1918	1
Dictons de novembre	1
Travaux sur les réseaux	2
Danse sévillane	2
Spectacles	2
Festivités	2
Valorisation des déchets	3
Commémoration du 11 novembre	3
Livre photos	3
Annuaire	3
Carnet	3
Infos pratiques	4

Le mot du maire

Il y a tout de même quelque chose de scandaleux dans la façon dont notre société traite parfois ses personnes âgées. Certains de nos politiques vont jusqu'à en parler comme d'une catastrophe, d'un problème démographique majeur, d'une menace pour l'économie et les soins de santé.
Cette attitude me chagrine. Nos aînés ont tellement de richesses à nous offrir ! Nous avons tous besoin de la sagesse qu'ils ont acquise au fil des ans et de leur d'expérience. Ils sont aussi, pour beaucoup, ne l'oublions pas, ceux qui ont pris le relais de leurs propres parents pour faire ce qu'est devenu le Moulézan d'aujourd'hui. Au nom du Conseil Municipal et de la population, je les remercierai officiellement en leur remettant la médaille d'honneur de la commune à l'occasion de la commémoration prochaine de l'armistice.
Comme chaque année, nous fêterons dignement cette journée. A une époque où notre pays doit continuer de lutter contre le racisme, l'antisémitisme, et les réflexes de repli sur soi, les commémorations sont autant de moments précieux où des générations réunies se souviennent et réfléchissent ensemble aux attitudes qui ont permis autrefois l'horreur.
La plupart des soldats de Verdun n'étaient pas des surhommes. Ils aimaient juste leur patrie, leur honneur, leur liberté et leur pays. Ils aimaient aussi leur toit, leur maisonnée, leur village et leur manière de vivre. Ils ne voulaient pas en être dépossédés et c'est pourquoi ils se sont battus, avec courage, fierté, humilité et abnégation ....
N'oublions pas le 11 novembre. Il me semble que, à l'heure où certaines de ces valeurs se perdent, cette cérémonie doit garder tout son sens afin que ne tombent pas dans l'oubli les sacrifices et les souffrances de toute une génération. Pour que tout cela ne se reproduise pas bien sûr, mais aussi pour que nos enfants soient les héritiers d'une morale que ces hommes et ces femmes ont défendue.
Le 11 novembre venons nombreux autour de notre monument aux morts pour rendre un hommage mérité à ces hommes et femmes, pour montrer à nos jeunes que l'histoire, leur histoire est source d'apprentissage.
En novembre la vie du village sera aussi jalonnée de rendez-vous festifs: Journée taurine et ferrade le 1er, concours de pétanque le 4, les lotos qui commencent,… Autant d'occasions de rassemblements conviviaux auxquels je vous invite à participer nombreux.
Mois du souvenir, novembre nous permet de penser à tous nos disparus à l'occasion de la fête des morts. Grâce aux efforts de nos cantonniers, notre cimetière est propre et bien entretenu, propice au recueillement.

Je souhaite à tous de passer ces prochains jours en bonne santé en attendant sereinement les fêtes de fin d'année. Très cordialement

Pierre Lucchini

Un peu d'histoire: l'armistice du 11 novembre 1918

A cette époque, en France, la demande d'armistice fait débat. Le président de la République Raymond Poincaré et le général Philippe Pétain voudraient profiter de l'avantage militaire pour chasser les Allemands de Belgique, envahir l'Allemagne elle-même et signifier à celle-ci l'étendue de sa défaite.
Mais le généralissime des troupes alliées, Ferdinand Foch, et le chef du gouvernement, Georges Clemenceau, ne croient pas l'armée française capable de se battre encore longtemps et souhaitent en finir au plus vite.
L'armistice est signé dans le wagon spécial du généralissime Foch, au carrefour de Rethondes, au milieu de la forêt de Compiègne, le 11 novembre à 5h15 du matin.
Les Français ne manquent pas de noter que ce jour est la fête du saint patron de leur pays, Saint Martin, alors très populaire.
Les Allemands se voient soumettre des «conditions » sans aucune marge de négociation :
– Ils doivent livrer l'essentiel de leur armement, de leur aviation et de leur flotte de guerre.
– Leur armée est sommée d'évacuer sous 30 jours la rive gauche du Rhin (en Allemagne même) ainsi que trois têtes de pont sur la rive droite, Coblence, Cologne et Mayence.
L'armistice est conclu pour 36 jours mais sera régulièrement renouvelé jusqu'au traité de paix du 28 juin 1919.

Dictons de novembre

- Tonnerre en novembre fait prospérer le blé, et remplit le grenier.
- Telle Toussaint tel Noël, et Pâques pareil.
- Quand en novembre tu entends la grive chanter, rentre à la maison pour t'abriter et du bois pour te chauffer.
- Si le vent du sud souffle pour la Saint -Martin (11/11), l'hiver ne sera pas coquin.
- À la Sainte-Élizabeth (17/11), tout ce qui porte fourrure n'est point bête.
- Pour Sainte-Cécile (22/11), chaque haricot en fait mille.
- En novembre, si la première neige ne prend pas, de l'hiver elle ne prendra.
- A la saint André (30/11), la nuit l'emporte sur le jour qui suit.

Travaux sur les réseaux en novembre

Pour améliorer les réseaux de notre village des travaux seront nécessaires dans le courant du mois:

- **Réseau d'eau potable: Coupure le lundi 5 novembre entre 9h00 et 16h00.**
- **Réseau d'électricité: Coupure le jeudi 15 novembre entre 14h00 et 17h00. Cette coupure concerne : Chemin de Cante Perdrix, Chemin du Mas de Roux, Rue de l'Ancienne Forge, Rue de la Bergerie, Rue du Boucher.**

Nous comprenons les désagréments provoqués par ces coupures qui sont obligatoires pour procéder aux travaux. Merci de votre compréhension.

Danse sévillane à Moulézan

Virginie Gabet, professeur de Sévillanes depuis 5 ans, vous donne rendez-vous le mardi au foyer pour découvrir cette danse populaire traditionnelle de Séville. Tous les niveaux, adultes et enfants à partir de 6 ans. Le premier cours est gratuit.
Débutants à 18h30-Avancés à 19h30
Renseignements et inscriptions au 06 59 36 57 56 ou par mail: vivi1989@orange.fr

Spectacles

- **The Littles**

Concert le vendredi 2 novembre 2012 à 21h au **FOYER DE GAJAN**. The Littles s'attachent particulièrement à restituer sur scène le son et les arrangements qui ont fait la couleur des albums des **Beatles**. On retrouve les chansons les plus célèbres du groupe interprétées live par quatre jeunes musiciens. Deux heures de bonheur. Avec The Littles, poésie, rock'n roll et douces mélodies seront au rendez-vous...

- **Oh les menteuses !**

FOYER de MAURESSARGUES le vendredi 9 novembre 2012 à 21h Tout public Comédie burlesque - 1h30. Deux amies se retrouvent grâce à internet au bout de 30 ans. Martine Lorraine, ouvrière à l'usine de sel Mary Marseillaise, vendeuse de poisson à la criée. Martine s'invite chez Mary, chacune cache à l'autre sa véritable vie, son métier. S'enchaînent alors des situations cocasses où se mêlent mensonges, rires, souvenirs d'enfance, délire, larmes, bonheur... Tout y est, l'accent Lorrain, le Marseillais, les expressions Lorraines et Marseillaises.

- **L'ombre du renard**

FOYER DE MONTIGNARGUES le 18 novembre 2012 à 21h-60 minutes/ 6-11 ans / Possible plus petit si accompagné. Conte et musique - Conte et ombres-Musique (harmonica, clarinette) et Jonglerie.

- **La sorcière au placard à balais**

FOYER DE SAINT BAUZELY le 25 novembre 2012 à 17h. Un jour, Monsieur Pierre se trouve par hasard à la tête d'une fortune. Il achète une maison! La maison est coquette mais le hic , c'est qu'il y a une sorcière dans le placard aux balais! Monsieur Pierre, furieux, retourne chez son notaire. Celui-ci lui chantonne la ritournelle qui fera apparaître la sorcière. Un soir, sans y prendre vraiment garde, il fredonne les paroles interdites et libère la sorcière du placard aux balais qui a pour seule idée en tête d'emporter Monsieur Pierre. Mais celui-ci n'a pas dit son dernier mot…

- **Bal'O Gadjo**

FOYER DE PARIGNARGUES le 30 novembre à 21h. Des rythmiques endiablées, des accents de bal folk, des harmonies façon swing manouche, le tout associé à l'énergie et au dynamisme de ce groupe donne naissance à ce genre tout neuf ... le « trad-swing ».Ces gadjos de la Vallée de l'Hérault déchaînent danseuses et danseurs, spectatrices et spectateurs, dans une bonne ambiance accompagnée de mélodies de l'Est, de mélopées d'Orient, de fêtes nordiques.

Pour tous ces spectacles: Entrée 3€ / Gratuit pour les scolaires et les étudiants

Cinéma itinérant

Tous cobayes à SAINT BAUZELY le 3 novembre 2012-20h30 et à MOUSSAC le 24 novembre 2012 à 20h30
Sommes-nous tous des cobayes ? Film sur deux problématiques majeures, les OGM et le nucléaire

Astérix et Obélix : au service de sa majesté (3D) à LA ROUVIERE le 11 novembre 2012 à 20h30.

Les seigneurs à DOMESSARGUES le 17 novembre 2012 à 20h30

Entrée unique: 4 €

Journée taurine

Le jeudi 1er novembre l'Élevage des Leins (Anthony Meurice) et le Café de la Poste (Nathalie et Yves) vous proposent:

- 9h30 Déjeuner au pré à l'Élevage des Leins (itinéraire d'accès fléché à partir de la cave).
- 10h30 Ferrade de 2 poulains.
- 11h00 Longue de l'Elevage au village (Manade des 4 vents).
- 12h Apéritif au Café de la Poste
- 16h Bandido au village (Manade des 4 vents).
- A l'issue, apéritif prolongé au Café de la Poste.

Concours de Boules

Le dimanche 4 novembre, l'association Loisirs Boules Animations vous propose un concours de pétanque et une dégustation gratuite de châtaignes grillées.

- 14h00 Inscriptions pour le concours sur la place de la mairie.
- 16h00 Dégustation de châtaignes.

Venez nombreux!

L'énigme du mois: Monsieur X mesure 80 centimètres plus la moitié de sa hauteur, combien mesure-t-il ? *La première personne qui viendra donner la réponse à la mairie recevra un cadeau .*

Valorisation des déchets

Nous produisons chaque jour une grande quantité de déchets ! Trier ses déchets, permet de sélectionner les déchets selon leur nature afin qu'ils puissent être dirigés vers une filière de traitement adéquat pour être recyclés. En recyclant un déchet on lui donne une deuxième vie en lui permettant de rentrer dans la fabrication de nouveaux produits. Ainsi, nous allons économiser les ressources naturelles, réduire la mise en décharge et l'incinération et réduire les pollutions. **Trier est une manière directe, simple et efficace d'agir pour notre environnement!**

Comment bien trier ?

Un tri préalable à la maison est nécessaire car nos déchets doivent être séparés des ordures ménagères pour être recyclés. La commune met à votre disposition des sacs de couleur et des conteneurs. Une déchèterie accueille les encombrants.

- **Sacs bleus:** pour les emballages en carton, bouteilles et flacons en plastique, les papiers, les boîtes de conserve, canettes...tout ce qui peut être recyclé. Pas d'emballages souillés dans ce sac (Couches, pansements, ...etc.)!!!
- **Sacs noirs:** pour les déchets ordinaires, restes de repas, épluchures, couches, emballages souillés...tout ce qui n'est pas recyclable.
- **Conteneur à verre :** pour les déchets en verre, bouteilles, pots, bocaux…(Pas de vitres ou de vaisselles cassées!!!!)
- **Conteneur à papier:** pour les revues et journaux.
- **Déchèterie:** objets encombrants (meubles, matelas…), gravats (terres, béton, tuiles…), textiles. Un ramassage à domicile par la mairie est prévu les premiers jeudis de chaque mois pour les personnes qui ne peuvent pas acheminer leurs encombrants à la déchèterie.

Et le reste?

Les **piles** et les **ampoules** usagées peuvent être déposées à la mairie.
Les **médicaments usagés** doivent être déposés dans les pharmacies. Elles ont leur propre filière de récupération.
Les **huiles de vidange** et les **batteries de voiture** doivent être déposées dans les déchèteries.
Vous pouvez aussi utiliser **un composteur** pour certains déchets (épluchures de fruits et légumes, feuilles, herbe coupée, … etc.)
Enfin, utilisez les **corbeilles** en place dans le centre du village pour vos « petits » déchets (papiers de bonbons, sachets divers, paquets de cigarettes vides, chewing-gums, canettes vides….etc. **On en trouve encore trop à terre**, surtout après la sortie de l'école. Parents, sensibilisez vos enfants!

Beaucoup, en lisant ces lignes vont penser: « On le sait tout ça! »… Tous les jours, la réalité montre que ces réflexes ne sont pas encore acquis par certains. Un rappel n'est donc pas inutile.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, nous commémorerons l'armistice du 11 novembre 1918 en nous réunissant autour de notre monument aux morts à 10h30. Les enfants sont aussi invités à participer nombreux. Un apéritif au foyer clôturera la cérémonie.
A cette occasion, le Maire remettra la médaille d'honneur de la commune aux 12 moulézanaises et moulézanais les plus anciens du village.

Le livre photos de notre Communauté de Communes

Les Maires de notre Communauté de Communes ont désiré créer un lien entre les populations de nos villages et immortaliser un reflet de nos territoires. L'idée d'un livre s'est imposée. Je laisse notre Président vous le présenter:

« Ce livre « Terre de Liens » est un reflet de notre territoire, il montre avec sensibilité nos paysages, nos traditions, mais aussi des scènes de vie dans nos villages. Il va permettre à chacun de s'identifier au territoire ou tout simplement de se reconnaitre. Ce livre est un élément supplémentaire pour créer du lien social au sein de la Communauté de communes Leins Gardonnenque.

Pour raconter notre pays, nous avons privilégié l'image. Vous allez découvrir un livre de photographies plein d'émotion et d'élégance, bref un beau livre. Cette approche nous la devons aux auteurs des textes Sophie Michallet et Georges Berthoud, nos collègues de la commission culture, mais aussi à l'artiste qui a réalisé les photos. Il s'agit d'un promeneur, d'un flâneur à l'œil aigu, au regard sachant saisir le détail ou la situation qui nous aurait échappé, à nous, gens du coin, et qui, justement, fait le sel de l'instant. Ce « passant », un peu voyeur un peu poète, c'est Jean-Michel André. Pendant plus d'un an il a arpenté notre campagne, nos villages, en utilisant une démarche simple ; d'abord s'intéresser aux personnes qui vivent sur place, les comprendre, puis dans un deuxième temps photographier en prenant en compte les centres d'intérêts exprimés par les habitants. Ces photos, il les a prises au hasard des rencontres, ici un travailleur agricole, là une femme dans son jardin ou une personne âgée dans sa cour, avec cette lumière que l'on trouve souvent après la pluie. Il a découvert nos fêtes autour du taureau, il a saisi cette crête de pins, parfois une rondeur de la vigne toujours présente et puis aussi quelquefois cette absence de mise en valeur du patrimoine architectural qui donne à certains villages un charme différent, plus authentique.

Ces photos, ces textes, révèlent la richesse et l'identité de notre territoire. Au delà de l'intérêt immédiat et du plaisir qu'il procure à le parcourir, ce document servira à témoigner et à mesurer les probables évolutions des paysages mais aussi de notre cadre de vie. »

Renaud ANDRE, Président de la Communauté de la communes Leins Gardonnenque.

En vente à la communauté de communes (Visible à la mairie où vous pouvez le commander): 10 €. Une belle idée de cadeau pour Noël!

Annuaire, renseignements utiles

Mairie	04 66 77 87 94
Poste Moulézan	04 66 77 66 21
Poste Lédignan	04 66 56 98 50
Café de la poste	04 66 77 89 21
Épicerie	04 66 77 87 42
Boulangerie « La Gourmandine »	04 66 77 52 65
ML Immobilier	04 66 80 96 40
École Moulézan	04 66 77 86 22
Collège de la Gardonnenque	04 66 83 30 60
Déchetterie St Bénezet	04 66 56 58 30
	Ou 06 79 89 13 19
Communauté des communes	
Lens-Gardonnenque	04 66 63 00 80
Pompiers	04 66 83 40 58 ou 18
Gendarmerie St Mamert	04 66 81 10 33
Samu:	15
Bus STDG	04 66 29 27 29
Crèches-Halte Garderies	
St Génies	04 66 81 62 55
Parignargues	04 66 63 24 04
Moulézan	04 66 93 64 22
SOS problème d'eau	06 80 14 64 38
Centre Médical St-Mamert	04 66 81 18 96
Centre Hospitalier de Nîmes	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons	04 91 75 25 25
Météo France (Gard)	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard	04 66 36 40 40

Mairie:
Ouverture au public: Lundi de 09h à 12h et14h à 18h - Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 8h à 12h - Vendredi de 8h à 12h
Le maire est présent en mairie ces jours là, et le jeudi de 14h à 18h.
Il peut vous recevoir en permanence sur rendez-vous (Téléphoner à la mairie)

Bibliothèque:
Mardi de 16h30 à 18h00 (Prêt gratuit)

Déchetterie:
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
de 10h à 12h et de 14h à 18h
Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Agence Postale Communale:
Lundi: 08h00-10h30 / Mardi:09h30-12h00
Mercredi: 08h00-10h30 / Jeudi: 09h30-12h00
Vendredi: 08h00-10h30 / Samedi: 08h00-11h30

Le prochain ramassage des encombrants par les cantonniers aura lieu **le jeudi 6 décembre 2012**. Déposez les devant votre habitation avant 07h30.
Inscription impérative à la mairie (téléphone).

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boites à lettres sont à votre disposition à la mairie.

Carnet

Naissance:
C'est avec plaisir que nous accueillons dans le village **Eléa INGREZ** qui est née le 4 octobre 2012. Félicitations à Corinne THERET et Jérémy INGREZ les heureux parents qui résident chemin du Mas de Pian.

Pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales avant la fin de l'année. Pour tout renseignement contactez le secrétariat de mairie.

Distribution de sacs poubelles:
La prochaine distribution aura lieu au petit foyer:
Mercredi 14 novembre de 9h à 10h
Jeudi 15 novembre de 14h à 16h
Vendredi 16 novembre de 9h à 10h

La mairie tient des sacs à la disposition des propriétaires de chiens qui font des crottes dans les rues du village. N'hésitez pas à en demander, c'est gratuit. Merci

Si vous constatez tout problème dans votre quartier n'hésitez pas à prévenir la mairie qui s'efforcera d'y remédier le plus rapidement possible.
Sac poubelle non ramassé, réseaux détériorés, éclairage public défectueux, chien ou chat errant, etc...

Ce bulletin est aussi le votre. Les personnes qui désirent faire paraître un article peuvent le soumettre à la mairie avant la fin de chaque mois.

Achat groupé de fuel:
La mairie procèdera à un achat groupé de fuel au début du mois de décembre. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire par téléphone ou au secrétariat de mairie avant le 31 octobre. Généralement l'économie est de l'ordre de 4 à 5 centimes d'euros par litre.